

# MAIRIE DE LES MESNEUX

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2009

### 1 – STATIONNEMENT DES GENS DU VOYAGE :

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du problème rencontré cet été par la demande insistante de gens du voyage de vouloir s'installer sur un terrain communal. Elle a pris contact avec les services de la Préfecture afin de prendre un arrêté « interdisant le stationnement sur la commune aux gens du voyage ».

Un arrêté n'est pas envisageable car les communes de moins de 5000 habitants n'ont aucune obligation d'accueil mais pourtant des groupes de nomades s'installent ou veulent s'installer souvent de force sur les espaces libres privés ou publics...

### 2- PERSONNEL COMMUNAL / SERVICES TECHNIQUES :

La charge de travail du personnel technique est de plus en plus importante dans notre commune et nous ne bénéficions plus de contrat aidé.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de prolonger le contrat de Mr GAUTHIER Pierre, électricien de formation et employé saisonnier de la commune depuis le 1<sup>er</sup> Juillet, jusqu'au 31/12/2009.

D'autre part, Mme LENFANT Muriel, agent d'entretien communal à 26 H 15, a adressé un courrier à Mme le Maire demandant la réduction de son temps de travail à 17 h 30 à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010.

### 3 – CONTOURNEMENT SUD AUTOROUTE A4 BIS :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande formulée lors d'une réunion publique avec la SANEF relative au maintien du merlon de terre situé sur la déviation provisoire de la RD6 Ouest ainsi que son prolongement jusqu'au remblai de la RD6.

Les Associations Foncières de Bezannes et de Les Mesneux, après avoir envisagé un temps le maintien de cette structure existante, ont convenu, lors de la réunion du 16 Juillet dernier sur le site, de sa destruction et de la remise en état des sols.

### 4- RENTREE SCOLAIRE 2009 :

Madame le Maire, Présidente du Syndicat Scolaire regroupant les communes d'Ecueil, Les Mesneux, Sacy et Villedommange, communique les effectifs des différentes classes à savoir :

- Ecole Maternelle : 55 enfants (13 d'Ecueil, 21 de Les Mesneux, 9 de Sacy et 12 de Villedommange)
- Ecole Elementaire : 94 enfants.
  - C.P à Sacy : 19 enfants (4 Ecueil, 8 Les Mesneux, 3 Sacy, 4 Villedommange)
  - CE1 aux Mesneux : 20 enfants (4 Ecueil, 9 Les Mesneux, 2 Sacy, 5 Villedommange)
  - CE2 à Ecueil : 16 enfants (1 Ecueil, 6 Les Mesneux, 5 Sacy, 4 Villedommange)
  - CM1 Villedommange : 20 enfants (1 Ecueil, 9 Les Mesneux, 3 Sacy, 7 Villedommange)
  - CM2 aux Mesneux : 19 enfants (3 Ecueil, 9 Les Mesneux, 7 Villedommange)

### 5 - QUESTIONS DIVERSES :

- Le P.L.U approuvé par les services de la légalité sera prochainement diffusé à toutes les personnes associées à la révision.
- Une collecte du sang aura de nouveau lieu sur la place le Mercredi 14 Octobre 2009 de 16 h à 19 h 30.
- Mme le Maire fait part d'un courrier de Mr Gérard FLORENTIN, adhérent à la Section Tennis de Table de l'A.S.C, suggérant à la Commune de procéder à des travaux d'agrandissement de la salle de tennis de table à la Croisette, ceci afin d'avoir les dimensions réglementaires lors des compétitions. Ce projet sera étudié par la commission voiries et bâtiments.
- Un bulletin d'informations municipales paraîtra avant la fin du mois de Septembre.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 05 OCTOBRE 2009 A 20 H 30.**

**Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 11 Septembre 2009 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.**

**LES MESNEUX, le 11 Septembre 2009.**

**LE MAIRE,**